



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE

Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial **Mme Cazaubon Emilie** Tél.: 06.88.92.56.08 Inscrit au RCS de Tarbes Siret: 443 658 463

Inscription au registre des Mandats N°23272

MANDAT SIMPLE DE VENTE SANS EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

Je soussigné(e),

Noms: SCILOCABACQ représentée par Mmc Cascino Karine

Demeurant: 41 route de castelnau 65220 PUYDARRIEUX.

Téléphone :

Adresse mail:

N° de Carte Nationale Identité - passeport :

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour notre propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatons par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.7.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m².)

Vente D'une maison de campagne située Quartier des Planteres 65350 Bouilh pereuilh. Parcelles cadastrales : 000D 41 de 5 649m²/000D 42 de 2053m² et 000D 43 de 1291m² pour un total de 8 993m².

Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître

CLAUSE PENALE: En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MÂNDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : Prix fixé par le client Signature client:

Prix: Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (Chiffres):222 000€, (Lettres): (deux cent vingt-deux mille curos).

Dont le Prix net propriétaire(s) : 200 000€ (deux cent mille euros).

Honoraires: nos honoraires fixés à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret No72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ..).

Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) scront de (chiffres) : 22 000€ (lettres): (vingt deux mille euros).

Plus-Values et T.V.A.: les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

Tél.: 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60

Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com

éventuellement assortis d'une demande de prêt, aux clauses et conditions Négocier, s'îl y a lieu, avec tout titulaire d'un droit de préemption, I sera à la charge du préempteur. Le MANDANT restant libre de refus Faire gratuitement toute publicité sur tous supports à sa convenan tous les sites internet de son réseau en fonction des particulairés d'accès et de rectification sur les données le concernant. Publier tout Apposer un panneau - A vendre - (pour les blens dont le prix sur le r Communiquer le dossier à tout confrére professionnel de son choix e S'adjoindre ou substituer tout professionnel de son choix pour l'acco S'atjoindre ou substituer tout professionnel de son choix pour l'acco Satisfaire, s'il y a lieu à la déclaration d'intention d'aliéner, exigée p d'avertir le MANDANT, étant entendu que le MANDANT garde le dr Le bien ne pourra faire l'objet d'une campagne publicitaire qu'à com lot, les procédures en cours, le tout à la charge du MANDANT.	andat et les 24 mois fermes qui suivent, de vendre directe ul lui aurait été présenté par le MANDATAIRE. utre cabinet (compromis, sous-seing, vente), pendant la cit par lettre recommandée avec auxes de réception, que hite, et de l'agence éventuellement intervenue ainsi que le prid'engager la vente avec un autre acquéreur, et épargnera a reur l'assurance écrite que les biens ne lui ont pas été présen médaire d'un autre mandataire, ce sera au prix des présent nétaires d'un autre mandataire, ce sera au prix des présent nétaires ituel et leus les autres propriétés, toutes pièces, a lui ou de tous les autres propriétaires et agissent donc, éga our faire visiter son bien tous les jours aux heures ouvrables de des constats, étals et tout le Dossier de Diagnostic Techn ge d'habitation construits avant le o1 janvier 1949); à l'an ation étectrique; et, obligatoire depuis le 01 janvier 2010 : si les priverait de la possibilité de s'exonérer de la garantie un droit de l'acquéreur à poursuivre la résolution de la ventoni saue du droit commun; bornage. Ce dossier devra être oit ou d'une fraction de lot, dite loi Carrez), si le MANDANT étrès de la partile privative des biens objet du présent mandie des documents devant être fournis à l'acquéreur, notamiermant les partiles communes et l'état prévus pair l'article 7 udiget prévisionnel correspondant aux dépenses courantes in partiles routes et l'engagement de la this eront restitués en fin de mission sauf convention cour pour une durée de vingt quatre mois (24). Il ne pourra tent par chaeume des parties, à charge pour celle qui entend ret du 20 juillet 1972). à bien sa mission, notamment !c certificat d'urbanisme, les taxenes. A cet effet, le MANDANT s'oblige à assurer au MANDA des et al prix de l'estimation des présentes et recueillir e préempteur, sera subrogé dans tous les droits et obligatio et si le prix net propriétaire est inférieur au prix convenu si ce : petites annonces, vitrine : affiche format A4, fichiers i du bien ; conformément à la loi relative à l'informatique	ment, indirectement, les biens ci avant désignés, sans le concours du lurée du présent mandat et deux ans après son expiration. à fournires biens ne lui ont pas été présenté par le MANDATAIRE; les noms, ix de vente final. MANDATAIRE. es, de façon à ne pas gêner le MANDATAIRE dans sa mission rates par le MANDATAIRE. es, de façon à ne pas gêner le MANDATAIRE dans sa mission rates, certificats nécessaires au dessier. Dans le cas de pluralité de lement solldairement, en tant que leur mandataire verbal. si que obligatoires et notamment : les étais relatifs au risque miante (immeubles bâtis dont le permis de construire est antérieur au au système d'assainissement (pour tout immeuble d'habitation non des vices cachés correspondante à l'état manquant ; l'état relatif te ou à demander au juge une diminution du prix; l'et diagnostic de re annexé à l'engagement des parties. 7, ne fournit pas l'attestation des surfaces sous huitaine, le MANDANT at, (Application de l'art. 46 : loi N*65-557 du 10 juillet 1965) ment le règlement de copropriété, le carnet d'entretien de l'immeuble, 21-2 du CCH ainsi que le nombre de lots de la copropriété; le montant du loi, les procédures en cours. Cette autorisation ne concerne que les les parties. Les frais résultant de toutes ces obligations sont à la charge intraire des parties. étre dénoncé pendant les trois premiers mois. Passé un délai de trois ly mettre fin d'en aviser l'autre partie quinze jours au moins à l'avance les d'imposition, les titres de propriétés, etc. TAIRE le moyen de visiter pendant le cours du présent mandat. du MANDANT, tous actes sous seing privé (compromis en particulier) la signature de l'acquéreur. ns de l'acquéreur : donc, toute rémunération incombant à l'acquéreur ur le mandal. nformatiques librement accessibles (internet), également diffuser sur aux fichiers et aux libertés du oб janvier 1978, le MANDANT à droit ropriétaire du fordit à l'image de son hien droit à l'acquéreur les parties. es d'imposition, les titres de presenteur, bénéficiaire de ce d
Jouissance: L'entrée en jouissance aura lieu lors de la réalisat le toute location, occupation ou réquisition. Le MANDATAIRE s'engage à : informer le MANDANT sur tous les éléments nouveaux (légis: réaliser toutes les démarches pour vendre ce bien sur son résea mettre à la disposition du MANDANT un espace dédié sur le s rendre compte du résultat des visites effectuées et des actions e organiser un rendez-vous physique ou téléphonique tous les tre Effectuer une sélection préalable des candidats acquéreurs : cel informer le MANDANT de l'accomplissement du mandat par oignant le cas échéant une copie de la quittance ou du reçu délir	latifs, prix, situation économique,). nu, notamment le site internet www.abafim.fr. site www.abafim.fr avec un accès en temps réel des entreprises ainsi que des résultats de ces actions au sis mois pour faire le point sur le déroulement de s tte sélection permettant d'éluder les curieux et auti r tout écrit remis contre récépissé ou émargeiner	actions entreprises par le MANDATAIRE. MANDANT, notamment par email. a mission. res personnes non solvables ou mal intentionnées. It ou LRAR dans les huit jours de l'opération, en
Le MANDANT reconnaît expressément avoir pris connaissant conformément aux articles L 111-1 et suivants du Code de la cons	ce préalablement à la signature des présentes, de	l'intégralité des services définis au présent mandat,
ignes : Fait à :	Tarbes le, 06 /12 /2019.	
chiffres:	Conjoint non propriétaire « Nom + prénom Bon pour autorisation de vendre.	LE MANDATAIRE (Agence) Mandat accepté Randat accepta
Formulaire de rétractation : à compléter et refourner pour résiliation de mandat (Code de la consommation article 5, 1,221-23 à 1, 121-25) Papillon à retourner daté et signé par le (s) mandant(s) par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse figurant en entête au recto du présent document. Conditions : formulaire à expédier au plus tard le quatorzième jour de la signature du présent contrat, ou si ce délai expire un samedi, dimanche ou four tené ou chômé, le premier jour ou vable		
suivant. Je soussigné(e), déclare annuler le mandat de vente ci après : N° de mandat :	Signalu	re(s) du (des) mandant(s):
Nature du bien :		
Nom et prénom du (des) mandant(s) : Adresse du client :		Date :